REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL DANS LA ZONE MERIDIONALE

Avis d'Appel d'Offres International

Date : 23 Mars 2010
Appel d'Offres N° : 02bis/AOI-PAEPA
N° du prêt FAD : 2100150013593
Titre du projet : Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural dans la zone méridionale de la Mauritanie

1. La République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer les coûts du « ***Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural dans la zone méridionale de la Mauritanie*** ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la réalisation des essais de pompage au niveau de 30 forages existants dans les Wilayas de l'Assaba, du Hodh Chragui et du Gorgol.

2. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement de la Mauritanie agissant en qualité de Maître d'ouvrage invite par le présent appel d'offres, les soumissionnaires éligibles conformément aux Règles de procédures du FAD en matière d'acquisition des biens et travaux à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des essais de pompage au niveau de 30 forages existants dans les Wilayas de l'Assaba, du Hodh Chragui et du Gorgol.

   L'appel d'offres est reparti en un seul et unique lot.

   Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois**.

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la coordination du projet PAEPA à l'adresse suivante :

   PAEPA
   E nord (derrière le Palais de Congrès)
   BP : 1133 – Nouakchott – Mauritanie
   Tel : (00 222) 522 78 28 / Fax : (00 222) 522 78 28

4. Les candidats pourront retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la coordination du projet PAEPA à l'adresse susmentionnée, moyennant la présentation d'un reçu de paiement de la somme de Vingt mille Ouguiyas mauritaniennes (20 000 MRO) versé au compte N°4303459 Trésor Public.

   Tout retard enregistré dans le retrait du dossier d'appel d'offres est sous la responsabilité du soumissionnaire. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la coordination du

PAEPA ne peut être tenu responsable de la non réception du dossier par le soumissionnaire.

5. Toutes les offres doivent parvenir ou être déposées aux bureaux de la **Commission Centrale des Marchés, sis à la Primature : Immeuble du gouvernement BP 184 – Nouakchott / MAURITANIE**, au plus tard le **mercredi 5 mai 2010 à 10h00 (heure locale)**. Elles resteront valables pendant un délai de cent vingt (120) jours après l'ouverture des plis et doivent être obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de **Un million d'Ouguiyas mauritaniennes (1 000 000 MRO)** ou sa contre valeur dans une monnaie convertible.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture **le mercredi 5 mai 2010 à 10 h 00** (heure locale) aux bureaux de la Commission Centrale des Marchés, sis à la Primature : Immeuble du gouvernement BP 184 – Nouakchott / MAURITANIE.

7. Une séance d'information est prévue à l'intention des soumissionnaires qui le souhaitent le **jeudi 15 avril 2010 à 10H00 (heure locale)** aux bureaux de la coordination du projet PAEPA à l'adresse suivante : E nord (derrière le Palais de Congrès), BP : 1133 – Nouakchott / MAURITANIE. Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de participer à cette séance d'information.